

Les 2 actus à ne pas manquer



Libéralisation de l'énergie, le PCF dit NON

Si la crise énergétique et la nécessaire indépendance énergétique de la France justifient le renforcement de la production d'énergies renouvelables, cela doit se faire en complément de notre mix énergétique historique, nucléaire et hydraulique. Le développement du renouvelable doit passer par une véritable planification industrielle et la création de filières Made in France, en lien avec les territoires concernés par l'implantation de ce type d'énergies nouvelles. L'avis des citoyens et des élus doit en toutes circonstances être respecté. C'est ce qu'a rappelé Sébastien Jumel à l'Assemblée nationale.

La distribution du courrier menacée

Le député communiste Hubert Wulfranc a interpellé le gouvernement pour dénoncer la décision de La Poste à Sotteville-lès-Rouen qui, après l'arrêt du timbre rouge, annonce la suppression prochaine de la tournée quotidienne du facteur.

Sous couvert d'expérimentation, ce sont des milliers de Sottevillais qui ne pourront plus recevoir leur courrier tous les jours. Les bénéfiques de La Poste explosent grâce à la très bonne santé de la branche colis (qui sont eux aussi de plus en plus chers). Et si ces juteux bénéfices servaient à assurer la distribution du courrier, chaque jour, pour tous ?



Le dessin de la semaine



L'édito

Ironie de l'histoire...

Une information en chasse une autre, et naturellement la réforme des retraites a mis la réforme de l'assurance chômage au placard télévisuel. Pourtant les deux réformes sont liées.

Réduire les indemnités chômage quand on augmente le temps de travail n'est pas anodin. La réforme des retraites de 2010 a fait exploser le nombre de seniors au chômage, de longue durée qui plus est. Avec les deux nouvelles réformes la solution au problème est réglé : au boulot les vieux et à marche forcée !

Va-t-on voir demain des personnes de 64/65/66 ans travailler à mi-temps chez mac-do pour ne pas être sans revenu ? Nos mamies ne vont quand même pas être obligées de nous «voler» nos jobs étudiants précaires pour ne pas être radiées de pôle emploi ?

Ralph Lejamtel

Secrétaire départemental du PCF

Syndicats rassemblés, GAUCHE à l'OFFENSIVE manifestons partout en France jeudi 19 janvier

Pour la première fois depuis 12 ans, les huit organisations syndicales ont uni leurs voix mardi 10 janvier pour appeler à une journée de grève. CGT, FSU, CFDT,... tous dénoncent une attaque sans précédent du gouvernement, qui veut imposer un âge de départ à la retraite à 64 ans.

C'est un front syndical uni qui se mobilisera le jeudi 19 janvier, qui marque le début de la lutte contre cette réforme, «inacceptable» selon le secrétaire général de la CGT Philippe Martinez, «injuste» selon le patron de la CFDT Laurent Berger.

Les différents partis composant la NUPES (PCF, LFI, PS, EELV) ont exprimé leur opposition à cette réforme lors d'un premier grand meeting mardi 10 janvier. Fabien

Roussel était présent pour le Parti Communiste pour défendre une retraite digne à 60 ans et appeler à renforcer la mobilisation du 19 janvier, indispensable pour créer le rapport de forces.

En effet, si le texte de loi gouvernemental (voir décryptage de l'Humanité au verso) sera débattu en séance à l'assemblée,

la menace du 49-3 plane toujours et Emmanuel Macron pourrait faire passer son projet en force.

Comme les partis politiques de gauche et les syndicats, une grande partie de la population ne soutient pas cette réforme. Alors pour la faire échouer, soyons nombreux dans les rues jeudi 19 janvier !



RETRAITE Le recul de l'âge légal, une punition collective

L'exécutif a présenté son projet de réforme des retraites, qui repousse le départ de 62 à 64 ans sous prétexte de réaliser des économies. Notre décryptage des annonces.

1 Les 64 ans, retour vers les années 70

Si le projet de loi est adopté, l'âge légal de départ en retraite sera relevé de trois mois par an dès septembre 2023, pour atteindre 64 ans en 2030 (contre 62 ans aujourd'hui). Dans le même temps, les salariés devront cotiser plus longtemps pour espérer toucher une pension à taux plein, avec l'accélération de la réforme Touraine. Datée de janvier 2014, cette réforme inscrit dans la durée le principe d'un allongement de la durée de cotisation nécessaire pour obtenir une retraite à taux plein (c'est-à-dire 43 ans). Le pouvoir macroniste veut mettre les bouchées doubles, puisque ce palier serait franchi dès 2027, soit dès la génération 1965. L'opinion publique s'oppose toujours à un tel scénario. 80 % des Français se disent hostiles aux 64 ans, selon un sondage publié par Odoxa ce lundi.

2 1 200€ minimum, seulement pour les carrières longues

«1 200 euros, c'est à peine au-dessus du seuil de pauvreté fixé à 1 128 euros», s'agace dans un communiqué les syndicats et associations de retraités. La mesure peine d'autant plus à convaincre qu'elle exclura, telle qu'elle a été annoncée, bon nombre de retraités aux petites pensions. «Nous promettre une pension de 1 200 euros minimum est un miroir aux alouettes puisqu'elle n'est prévue que pour les carrières complètes». Les personnes n'ayant pas cotisé le nombre de trimestres requis ne seront en effet pas concernées. Cette exclusion de la mesure touchera surtout les femmes: selon l'Insee, en 2016, seules 49%



Plus de 80% des Français sont opposés à la réforme des retraites et plus de la moitié sont prêts à participer aux mobilisations. Les communistes appellent à y participer.

des retraitées avaient validé une carrière complète.

3 Des carrières longues qui vont s'allonger

Dans le système envisagé par le gouvernement, les personnes éligibles devront attendre 60 ou 62 ans, en fonction de l'âge auquel elles ont commencé à travailler.

À écouter la première ministre, ces mesures rendront «plus juste et plus lisible» le régime de retraites français. Pourtant, elles entérinent un allongement de la durée du travail pour ceux qui ont commencé très tôt leur vie active et exercent souvent des métiers difficiles et éprouvants.

4 La pénibilité, un parcours du combattant allongé de 2 ans

La pénibilité, si elle est reconnue, permet de partir à la retraite au maximum deux

ans avant l'âge légal. Ainsi, même pour les salariés qui remplissent tous les critères, les plus exposés feront valoir leurs droits à 62 ans au lieu de 60 actuellement.

2,7 millions de salariés sont exposés à un ou plusieurs agents chimiques cancérigènes ; 10,7 millions subissent des contraintes physiques marquées ; 4,8 millions connaissent des rythmes de travail atypiques ; près d'un sur 10 doit travailler de nuit... Ainsi [au total], 13,5 millions de salariés [exercent des métiers exposés]. Mais les seuils d'exposition sont tellement élevés qu'à peine plus d'1,5 million de Français [entrent dans les critères gouvernementaux de pénibilité].

Extraits de l'article du service éco-social paru le 11 janv. dans l'Humanité

Prenez parti et rejoignez le PCF

- Je souhaite recevoir chaque semaine ce bulletin
- Je participe aux actions de la NUPES avec les communistes
- J'adhère au PCF

Nom & prénom : _____

Téléphone : _____

Adresse postale : _____

L'agenda

2023 : Fabien Roussel en déplacement en Normandie

Le Secrétaire national du PCF est en déplacement dans toute la France. En février, ce sera le tour de la Normandie avec une première rencontre publique dans l'Orne le 13 février. Le 27, Fabien Roussel tiendra un grand meeting au Parc des expositions de Rouen pour porter la voix du monde du travail.

13 & 14 février dans l'Orne
27 février en Seine-Maritime

